

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE.	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS.	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale).	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

3, Rue des Marronniers, A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

Rédacteur en Chef : FRÉDÉRIC COURNET

ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort
A Paris, chez MM. AUDOURG & Co, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

NOS ASSURANCES

Nous avons reçu les polices de la compagnie d'assurances *Le Secours* pour nos abonnés.

Nous les faisons parvenir immédiatement aux intéressés.

Voici le modèle de ces polices d'assurances :

POLICE INDIVIDUELLE N°

Assuré : M. *Agé de*, domicilié à *La profession de*, où il exerce la *La présente police prendra effet le* à midi, et finira le *à midi, soit une durée totale de une année.*

CONDITIONS DE L'ASSURANCE

La compagnie *Le Secours*, par suite de conventions avec le journal *Le Réveil Lyonnais*, assure pour une année, aux dates qui précèdent, la personne désignée dans la présente police, contre les conséquences d'accidents corporels provenant de cause violente, extérieure et involontaire.

La garantie de la Compagnie est limitée aux accidents entraînant une incapacité corporelle de travail, et à une indemnité quotidienne de deux francs pendant trois jours au moins et cent quatre-vingt jours au plus.

Sont exclus du bénéfice de l'assurance, les accidents ayant pour cause, pour effet ou pour complication l'anévrisme, la congestion, l'érysipèle, les rhumatismes, la hernie, les ulcères varicelleux et toutes les maladies ordinaires ainsi que la rixe ou la lutte.

Tout sinistre non déclaré dans les quinze jours de sa date à la compagnie, à Paris, ne donne droit à aucune indemnité quelle que soit la cause du retard ; et toute action en paiement est prescrite par sept mois à compter du jour de l'accident.

La compagnie est subrogée, pour poursuivre comme elle l'entendra, jusqu'à concurrence des sommes qu'elle aura payées à l'assuré, le recours qui lui appartient contre les auteurs ou les personnes responsables de l'accident.

Délivré à Lyon, le *L'assuré,*

X...

Pour la Compagnie,

Un administrateur, *Le directeur,*

Le HALLBUR. B. de WEINDEL.

L'agent chargé de la délivrance des polices au journal *Le Réveil Lyonnais.*

X...

LA PETITE GUERRE

Le patron des Miribel, des Weiss et des Galliffet n'est pas homme à lâcher facilement la proie. Il est trop gros mangeur pour cela. Depuis le renversement de son Grand-Ministère, il n'est pas resté inactif. Si pendant les trois mois que M. Gambetta a tenu le pouvoir, il nous a laissés sous la menace constante de ses menaces dictatoriales à l'intérieur, et de sa politique de casse-cou à l'extérieur, par contre, depuis la victoire parlementaire du 20 janvier, il remplit la Chambre, les ministères et la presse de ses intrigues et de ses pièges.

N'ayant pu avoir sa grande guerre, celle qu'il rêvait aussi bien contre nos libertés qu'au delà de nos frontières, il se rabat sur la petite, sur la guerre de couleurs et d'antichambres.

Ce n'est pas aussi dangereux, à coup sûr, mais ce n'est pas moins éternel, au détriment des intérêts généraux de la nation, une situation intolérable.

La crainte qu'inspire la rentrée aux affaires de cet homme si funeste, immobilise toutes les initiatives sincères et couvre les fins de non-recevoir des habiles et des malintentionnés.

C'est ainsi que nous voyons des députés fort opposés à la politique de M. de

Freyinet et qui condamnent les actes de son ministère, redouter de lui faire opposition de peur de le mettre en pièces. Toute la force du cabinet actuel est d'être fragile. Au moindre choc, il se briserait comme verre.

Lui, qui comprend tout le parti qu'il peut tirer de sa faiblesse, profite de ce manque de décision pour différer les plus élémentaires réformes et ne pas faire un pas en avant.

Celui qui perd le plus à ce jeu de bascule parlementaire, c'est le pays; le pays qui a tant à craindre de la politique d'expectative et de piétinement sur place.

On conçoit d'autant moins la timidité de ceux qui ne soutiennent M. de Freyinet que par répulsion pour son prédécesseur, que la chute du premier n'amènerait pas forcément le retour du second.

M. Gambetta est tombé par ses propres fautes. Ce n'est pas seulement le vote de la Chambre qui l'a atteint, c'est bien plus encore la réprobation publique. Un ministère Gambetta est en réalité impossible. N'aurait-il pas donné même son véritable programme : dictature au dedans, guerre au dehors.

Personne ne songe à accuser M. de Freyinet de désirer la dictature, ni de vouloir la guerre. Mais ce que tout le monde lui reproche, avec juste raison, c'est de ne désirer et de ne vouloir aucune réforme.

Tous les projets de loi présentés par son ministère ne sont que des propositions, de replâtrage. C'est de l'impuissance.

Aujourd'hui même, la Chambre nomme sa commission du budget. On a tout lieu d'espérer que la liste gambettiste sera battue. Il est possible aussi que les commissaires élus n'acceptent le projet de budget du ministre des finances que sous bénéfice d'inventaire.

Si cette discussion amène la retraite de M. Léon Say et par conséquent la dissolution du cabinet, il semble qu'un ministère Brisson, et non un ministère Gambetta, sortirait de la situation.

Le Président de la Chambre passe pour être un partisan décidé des réformes. Si malgré la bonne volonté qu'on lui prête, il ne pouvait les obtenir ni de ses collègues ni du Sénat, l'impuissance du Parlement serait bien démontrée à tous les yeux, et le gouvernement n'aurait plus qu'à en appeler à la Nation, le souverain juge.

On peut s'efforcer de retarder cette échéance, mais on ne l'évitera pas.

Frédéric COURNET.

DÉPÊCHES DE NUIT

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 31 mars de vouloir bien le renouveler avant cette date s'ils ne veulent éprouver d'interruption dans l'envoi du journal.

Toute demande de changement d'adresse devra être accompagnée de l'envoi de 60 centimes en timbres-postes.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 23 mars

Réunion de l'Union républicaine
M. Rouvier, dans la réunion tenue aujourd'hui par l'Union républicaine, a dit que la Chambre ayant approuvé le programme de M. Say, il serait inutile de le mettre en échec.

Il a déclaré qu'il préférerait un emprunt à un remboursement des compagnies. Cependant il n'a pas soulevé la question de la conversion, que le gouvernement croit inopportune, car elle doit être laissée à l'initiative du gouvernement.

Commissariat de la marine
La commission chargée d'examiner la question du commissariat de la marine a admis le principe de la fusion du cadre métropolitain avec le cadre colonial.

L'Armée d'Afrique
La 4^e sous-commission de révision de la législation, présidée par le général Thomas, a arrêté les principales dispositions du projet de loi concernant l'organisation de l'armée d'Afrique. Les troupes spéciales du corps d'occupation de Tunisie auront une organisation à peu près identique à celles des troupes réparties dans chacune des provinces d'Alger et d'Oran. Elles comprendront la création de 2 régiments de zouaves, 1 régiment de tirailleurs, 1 régiment étranger, 1 bataillon d'infanterie légère d'Afrique, 2 régiments de chasseurs d'Afrique, 1 régiment de spahis, 1 bataillon mixte d'artillerie et du génie à 6 compagnies, 1 escadron de train, 1 section d'administration et 1 section d'infirmiers.

L'organisation nouvelle du corps d'occupation de Tunisie, le renforcement des effectifs des troupes du 19^e corps nécessitent 20,000 hommes de plus que le chiffre prévu pour l'Algérie au budget de la guerre de 1881.

Repression du duel

La Commission relative à la répression du duel a entendu la lecture d'un article additionnel de M. Griffé.

La Commission n'a pris aucune décision, mais elle paraît décidée à adopter l'article de M. Griffé.

Traité franco-italien
La Commission du traité de commerce franco-italien a entendu et approuvé le rapport de M. Teisserenc de Bort.

LA SÉNAT
LA SÉANCE
Séance du 23 mars

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER
La séance est ouverte à 3 heures. Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. Goblet, ministre de l'intérieur, dépose le projet de loi supprimant l'adjonction des plus forts imposés et demande le renvoi à la commission municipale.

Le Sénat adopte plusieurs projets de loi d'intérêt local.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
La discussion reprend sur la loi de l'enseignement primaire.

M. de Gavardie soutient un article additionnel. Il déclare qu'il luttera, malgré sa fatigue contre une loi impie et odieuse. (Aux voix !)

L'article additionnel de M. de Gavardie est repoussé.

Un autre article additionnel demandant que l'enseignement religieux soit donné dans les communes n'ayant pas de membres des cultes dissidents, est également repoussé.

M. de Gavardie propose un autre article additionnel excluant les athées des fonctions d'instituteur.

M. Scheeleher déclare qu'il ne votera pas l'amendement parce qu'il est athée.

M. de Larenty proteste contre une pareille déclaration dans une Assemblée française.

L'article additionnel est repoussé.

M. de Gavardie retire d'autres articles additionnels.

M. Volsin-Lavernière parle contre l'ensemble de la loi.

M. d'Haussonville dit que la loi sera funeste à la bonne renommée de la France à l'étranger. Elle aura un double effet : elle rendra l'Alsace-Lorraine, dont les populations sont essentiellement chrétiennes. (Protestations à gauche.)

M. Scheurer-Kestner proteste contre les paroles de M. d'Haussonville et contre cette assertion, que les provinces alsaciennes seraient, avec douleur les efforts que nous faisons, dit-il, pour faire des citoyens français.

Après une réplique de M. d'Haussonville et des observations de M. Fresneau sur le caractère anti-démocratique du projet, la discussion générale est close.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 170 voix contre 108.

M. de Gavardie : « Je m'en lave les mains comme Pharaon. »

TRAITÉ FRANCO-ITALIEN
L'urgence est déclarée sur le projet du traité franco-italien.

La discussion est fixée au mardi. La discussion du projet de loi sur les mines est renvoyée à samedi.

La séance est levée à 5 heures.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE dit que la Chambre semble vouloir repéter quotidiennement le vote du 20 janvier. Mais les gambettistes ne pourraient tirer aucun profit

d'une revanche qu'ils ne cherchent pas, parce qu'ils ne consentiraient pas à reprendre le pouvoir sans leur programme, et la Chambre voudrait-elle de leurs personnes, elle ne voudrait pas de leur programme. On pourrait donc faire autre chose que s'enfermer constamment à empêcher leur tour.

Le Journal des Débats dit que le danger de la situation en Tunisie est moins dans la reprise de l'insurrection que dans l'absence d'un qu'on apporte à défaut d'un règlement l'intervention française et l'occupation militaire.

Le Soleil regrette que la nomination de la commission du budget devienne surtout une lutte ministérielle. Les commissaires devraient être élus uniquement pour leur compétence et en dehors des préoccupations de parti. Ils n'ont pas pour mission de former un cabinet, mais de préserver la France de la banqueroute.

La Paix et le Parlement déclarent qu'un grande majorité la commission sera favorable au projet de budget présenté par le ministère et que la Chambre continuera le vote du 26 janvier.

Le Gaulois dit qu'il n'est pas indifférent à la lutte entre MM. Gambetta et Wilson, mais il voudrait surtout des commissaires compétents.

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 23 mars.

La Chambre a procédé aujourd'hui dans ses bureaux à la nomination de la commission de treize membres, qui examinera le projet de budget du gouvernement.

Voici les noms des élus par ordre de bureaux :

Premier bureau : ajourné à demain.

RÉSULTATS DES AUTRES BUREAUX

MM. Lockroy	24 voix.
Boysset	23
Clemenceau	20
Sadi-Carnot	20
Logerot	20
Laisant	27
Baihaut	27
Méline	24
Fallières	31
Wilson	37
Roger (Dordogne)	30
Réaume	25
Leroy	33
Sarrien	28
Gaubeau	21
Margaine	26
Bernard (Doubs)	30
Herauld	20
Noirot	25
Louis Legrand	15
Durand	27
Dauterme	21
Turquet	21
Morel (Manche)	20
Ribot	23
Roche	25
Thomson	17
Hugot	25
Renault-Morlière	26
Graux	26

Vingt-six commissaires sur trente sont favorables au projet. Les quatre opposés sont MM. Lockroy, Clemenceau, Roche et Thomson.

La discussion dans les bureaux a été très longue et très animée. L'aliénation pendant quinze ans du droit de rachat par l'Etat a été surtout vivement combattue.

Il en est de même du système d'évaluation des recettes. Plusieurs membres de l'extrême gauche ont demandé la révision du cadastre. M. Baihaut a conseillé au gouvernement de faire la conversion et d'essayer l'impôt sur le revenu.

Les opportunistes se sont montrés très hostiles aux vues financières du gouvernement. Leur échec a été complet.

M. Gambetta n'assistait pas à la réunion de son bureau, le neuvième.

La nomination de M. Wilson, à la présidence de la commission est dès à présent assurée.

Paris, 23 mars.

A L'OFFICIEL
Le Journal officiel annonce que sont promus : colonel d'infanterie, M. Blondel; lieutenant-colonel, M. Valentin; chef de bataillon, M. Abadie.

M. Nicolas est désigné comme vice-président du conseil de préfecture dans le département de l'Ain.

ORGANISATION DE LA TUNISIE

Il résulte d'une déclaration de M. de Freyinet, qu'il déposera à la rentrée des vacances de Pâques son projet sur l'organisation financière et administrative de la Tunisie. Ce projet réduit à 35,000 hommes l'armée d'occupation de la Tunisie.

MOUVEMENT JUDICIAIRE
Un mouvement judiciaire assez étendu gerait dimanche.

EXPULSION DES CONGRÉGANISTES
Aujourd'hui le ministre de l'intérieur a expédié des décrets à tous les préfets des départements où se trouvent des établissements des congrégations d'hommes, en vertu des lois du 10 août 1870 et du 17 juillet 1875, et leur a demandé de les faire évacuer dans les dix jours qui leur sont accordés pour les bâtiments.

MORT DU GÉNÉRAL CHANAL
Le général de Chanal est décédé hier à Paris, à l'âge de soixante-onze ans.

Sorti de l'École polytechnique comme sous-lieutenant en 1833, il était capitaine quand arriva la révolution de Février. Nommé à cette époque préfet de l'Ain, il donna sa démission au coup d'Etat et reprit son grade dans l'armée.

À un moment de la guerre de sécession, il fut envoyé en Amérique pour suivre les opérations du général Grant.

Nommé colonel en 1866, il prit part, en 1870, à la défense de Paris et fut nommé général de brigade le 19 janvier 1871.

Élu par deux fois député de la Gironde, en 1876 et en 1877, M. de Chanal fit partie du groupe de la gauche républicaine. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1868.

TRAITÉ FRANCO-SUISSE
Le traité franco-suisse, dans sa séance de ce matin, un message à l'Assemblée fédérale concernant le commerce transfrontalier.

La ratification est le résultat recommandé par le conseil fédéral, dont tous les membres sont d'accord sur cette question.

La commission de l'Etat du Grand-National, se réunira le 3 avril prochain pour examiner le traité d'ouverture de la session extraordinaire de l'Assemblée fédérale, chargée de décider sur ce rapport, à été fixée définitivement au lundi 17 avril.

REORGANISATION DE LA TUNISIE
MM. Cambon, Decrais, Harbette et Roustan, soumettront, samedi, au président du conseil, leur rapport sur la réorganisation de la Tunisie.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 23 mars.

Les agents de Change
Dans le conseil de cabinet tenu ce matin, au ministère des affaires étrangères, les ministres ont statué définitivement sur la question des agents de change. Il a été décidé que quatre agents de change de Paris seraient invités à donner leur démission et que deux de Lyon seraient révoqués.

Recrutement militaire
Le projet de recrutement, définitivement adopté, sera déposé samedi.

Organisation municipale
La délibération a porté enfin sur le projet de loi relatif à l'organisation municipale. Les attributions des conseils municipaux et des maires sont étendues dans la mesure la plus large possible. Ce projet a été adopté en principe, mais il est probable que la Chambre n'en sera saisie qu'après les vacances de Pâques.

TENTATIVE D'ASSASSINAT
Quimper, 23 mars.

Ce matin à neuf heures, Mme Créach, mère de quatre enfants, femme très estimée, passait devant le bureau du magistrat, lorsque son mari, qui ne vit plus avec elle, lui tira six coups de revolver dans le dos.

Le misérable a été immédiatement arrêté par deux réservistes, qui l'ont remis entre les mains de la police.

Malgré ses affreuses blessures on espère sauver la victime.

CONSPIRATION MILITAIRE

Saint-Petersbourg, 23 mars.

Quatre soldats du régiment Pécobrazenski ont été arrêtés sous l'inculpation de propagande nihiliste. L'un des accusés avait montré à ses camarades un numéro du journal *Narodnaya Volya*, mais il fut immédiatement dénoncé à ses supérieurs. L'inspection a fait constater que deux écrivains qui en même temps ont été arrêtés depuis quinze jours avaient été en rapport avec les accusés.

Ces derniers ne manquent pas d'une certaine instruction. Lors de leur arrestation, l'un d'eux, qui était pris de boisson, a tout avoué.

Un autre avait assez de présence d'esprit pour charger un de ses amis de se rendre dans son logement et de brûler un paquet de papiers compromettants.

On affirme que des étudiants avaient encouragé ces soldats à assassiner l'Empereur. Les accusés déclarent qu'ils n'ont été entraînés et il est évident qu'ils avaient des rapports antérieurs avec les nihilistes.

LA SITUATION EN RUSSIE
Saint-Petersbourg, 23 mars.

La situation se tend chaque jour et les probabilités d'un conflit deviennent de plus en plus grandes.

Les commerçants eux-mêmes disent hautement qu'ils préfèrent une déclaration de guerre à l'incertitude dans laquelle ils vivent.

Il circule des bruits d'attentats projetés contre le czar au cas où il refuserait de donner satisfaction au sentiment national.

AFFAIRE PÉRIVIER-LESUEUR
Paris, 23 mars.

Aujourd'hui est venue devant la huitième chambre correctionnelle l'affaire Lesueur Périer.

La cause a été appelée à 2 h. 1/2.

Le président du tribunal est M. Bagnères ; le ministère public est M. Fauchon.

M. Lesueur est assisté de M. Lebras-seur et M. Périer de M. Georges Lachaud.

L'affluence du public est considérable. A six heures, l'affaire est terminée.

M. Lesueur est condamné à six mois de prison et aux dépens.

Il doit former appel de ce jugement.

FERMETURE DES THÉÂTRES

Marseille, 23 mars.

Les théâtres de Marseille sont fermés depuis hier par arrêté du maire de Marseille, dont voici le texte :

« A partir du 23 mars, le Grand-Théâtre et le Gymnase seront et demeureront fermés. L'entrée en sera interdite au public. Aucune œuvre amovible ou représentative ne pourra être apposée, sous telles peines que de droit.

La réouverture de ces salles de spectacle ne pourra avoir lieu qu'après qu'il aura été justifié de l'exécution de toutes les mesures prescrites par l'arrêté municipal du 31 janvier dernier.

Un arrêté semblable a été notifié à mademoiselle Revello, dans la salle de laquelle devait avoir lieu le soir même une représentation.

On parle de divers autres arrêtés qui seraient pris incessamment, concernant le théâtre des Nations, les Folies-Marseillaises, les Folies-Bergère et le Théâtre Chave.

La mesure qui vient d'être prise contre le Gymnase, en particulier, nous semble bien sévère, car les propriétaires de cette salle ont mis tout en œuvre pour satisfaire aux réclamations de la commission municipale.

Un balcon a été construit sur la rue conduisant à l'entrée des artistes. Il sera muni d'une échelle en bois facilitant la sortie des spectateurs des premiers.

Le tribunal court que M. Gaugier, directeur du Gymnase, a l'intention, pour sauvegarder les intérêts des artistes et du nombreux personnel de son théâtre, de réclamer une indemnité de 2,000 francs par jour de fermeture.

Cette après-midi, M. Bernard, directeur du Grand-Théâtre, a actionné les propriétaires de l'immeuble en 4,000 francs de dommages-intérêts, par jour, pendant la durée de la fermeture.

Les propriétaires appelleront sans doute la ville en garantie.

Une grande émotion règne dans le monde artistique.

LE DRAME DE COURZIEUX

Courzieux, 23 mars.

Les paisibles habitants de la petite commune de Courzieux (Rhône), ont été mis en émoi hier par un événement des plus tragiques.

Un ténébreux Blanc, cultivateur, habitant cette commune, a tenté d'assassiner sa femme en tirant successivement, sur elle quatorze coups de revolver.

Cette malheureuse, gravement atteinte au cou et aux bras, s'est affaissée sur le sol sans pousser un cri, perdant son sang par de nombreuses blessures.

Blanc, la croyant morte, se retira alors dans sa chambre, heureux d'avoir assouvi sa vengeance. Il y était depuis une heure à peine qu'une cinquième détonation se faisait entendre.

Le meurtrier s'était fait justice lui-même, en se tirant un coup de revolver dans la région du cœur.

La mort avait été instantanée.

Le juge de paix et le brigadier de gendarmerie, résidant à Saint-Laurent-

de Chamousset, prévenu aussitôt de cette tentative de meurtre suivie de suicide, se sont rendus immédiatement sur les lieux et ont procédé aux constatations d'usage.

Les blessures de la femme Blanc, quoique graves, ne mettent pas, croyons-nous, ses jours en danger.

NOUVEAUX DÉTAILS

Au moment où nous mettons sous presse nous recevons les nouveaux détails qui suivent :

Depuis quelque temps, le nommé Blanc (Jean) âgé de 51 ans, cultivateur à L'Étang, petit hameau de la commune de Chamousset, vivait en mauvaise intelligence avec sa femme.

Les discussions dans ce ménage, avaient pris un caractère de violence. La femme de Blanc, Marie Lardiller, âgée de quarante quatre ans.

A tort ou à raison, son mari la soupçonnait d'avoir des relations avec un jeune homme employé chez eux, en qualité de domestique.

D'un côté, la femme Blanc accusait chaque jour son mari d'avoir des conversations trop suivies avec une jeune fille qui travaillait à leur service.

Cette situation d'ailleurs, se dénoua le 15 courant, par un procès en séparation qui fut porté devant le tribunal de Lyon. La solution en était même attendue chaque jour.

Blanc avait épousé M. Lardiller dans des conditions assez onéreuses.

A dix-sept ans, elle avait eu un fils, aujourd'hui soldat déserteur.

Bien ne l'aurait une dot relativement considérable.

Dans le pays, on dit qu'elle était d'environ 150 000 francs. On comprend par un pareil ménage ne devait pas rester longtemps uni.

Il y a une huitaine de jours, Blanc, qui préméditait l'acte dont nous allons rendre compte, vint à Lyon où il acheta un revolver à six coups et une boîte de cartouches.

LE CRIME

Hier, vers 8 heures et demie du matin, la femme Blanc était occupée à ranger du linge dans sa garde-robe, lorsque son époux survint tout à coup, et sans lui dire un mot, tira sur elle, à bout portant, un coup de feu qui l'atteignit derrière la tête, au-dessous de l'oreille droite.

Puis il lui tira un second, la balle alla se loger dans le côté gauche de la malheureuse qui tomba évanouie.

Au bruit de ces détonations arriva la domestique qui, voyant ce qui se passait, courut chercher du secours.

L'évanouissement de la victime ne dura qu'un instant; elle eut le courage de se lever et de se traîner jusque sur le seuil de sa maison.

L'assassin, profitant de cela, s'empressa de fermer la porte à clef.

Aux cris de la domestique, les voisins accoururent et s'empressèrent de donner à la victime les premiers soins, pendant que d'autres allaient chercher le gendarme.

La victime fut portée dans une maison voisine, où M. le docteur Bot on vint lui prodiguer les soins de son art.

Personne n'osa s'aventurer vers la maison où était resté l'assassin.

Ce n'est qu'à quatre heures que les gendarmes de la brigade de Vaugneray vinrent frapper à sa porte.

Ne recevant aucune réponse, la porte fut enfoncée et un spectacle émouvant s'offrit à leurs yeux.

LE SUICIDE

Blanc gisait à terre inanimé. A côté de lui, le revolver qui avait servi à son crime et avec lequel il s'était tiré un coup dans la région du cœur.

Il est probable que la mort a dû être instantanée.

En présence de ce résultat, les gendarmes n'ont eu qu'à constater le décès.

Quant à la victime, son état est assez grave. M. le docteur Boiron n'a pu dire si les blessures sont mortelles.

Ce drame a produit, dans le pays, une profonde émotion.

ASSASSINAT EN CHEMIN DE FER

Tarascon, 23 mars.

L'assassin présumé de M. Savignol, qui avait été arrêté à la gare de Valence et qui est un ancien poseur de rails de la Compagnie P. L. M., a été conduit à Tarascon, où on le confronte avec la victime de l'attentat.

N'ayant pas été reconnu par M. Savignol, l'individu en question a été remis en liberté.

Un numéro du «New-York Herald»

Le numéro du *New-York Herald*, que le courrier nous apporte hier et qui assurement une vraie débauche d'imprimés :

Sur les cent quarante quatre colonnes livrées aujourd'hui aux lecteurs du *Herald*, les annonces qu'il absorbe sont :

Pour reproduire cette immense masse de matière en caractères, il a fallu le travail de cent vingt compositeurs et de trente correcteurs.

Le nombre moyen de lettres dans une colonne du *Herald* est d'environ quatre mille; de sorte qu'en huit heures les cent vingt compositeurs ont mané environ quatre millions trois cent mille lettres.

Pour tirer les trois feuilles doubles formant le numéro de ce jour, sept presses doubles ont fonctionné à toute vitesse, livrant à la fois quatorze exemplaires du journal.

En vue de ce tirage, chacune des vingt quatre pages a été chichée quatre fois, ce qui fait un total de trois cent trente six chichés.

Chaque un de ceux-ci pesant quarante livres, le total du travail nécessaire a dépassé treize mille livres.

Le nombre des annonces, publiées aujourd'hui, approche à quatre mille, variant de deux lignes à deux colonnes chacune.

Outre cet important assemblage d'avis d'affaires, il donne quarante-huit colonnes de matière, contenant les nouvelles du jour de toutes les parties du monde habité.

On sait que le *New York Herald* se vend 25 centimes.

GREVE DE ROANNE

Roanne, le 23 mars 1882.

Mon cher Directeur,

L'honneur propose et les circonstances disposent.

Je vous avais promis, pour aujourd'hui, un historique de la grève de Roanne; cela m'a été demandé par une grande quantité de nos amis, et la suite de nos esquisses.

Malheureusement, à mon passage à Tarare, je suis arrivé en pleine période électorale. (élections municipales), et je dois y passer la journée; nous remettons donc à demain ce qui concerne nos amis les grévistes de Roanne, on n'y perdra pas pour attendre.

Je sais, du reste, que s'il se passe quelque chose de nouveau, vous en serez prévenu; on me l'a promis et nous ne manquerons pas de renseignements.

J'entendais dire, ce matin, à Tarare, que l'incomparable Brechard, qui a, par ailleurs, une réputation universelle de finesse et de roublarderie, fait venir, en ce moment, des tisseurs italiens; je ne le crois que tout juste.

Je sais que des Italiens sont arrivés à Roanne, il y a deux jours, mais je ne pense pas que ces demi-insulaires aient été racolés pour le compte de cet illustre fabricant.

Je n'ai pas à médire des Italiens en particulier, bien qu'en général, je ne

professe pour eux qu'une sympathie assez limitée; mais en temps de grève, les us et coutumes de cette nation me paraissent dangereux, ils venaient à Roanne prendre la place d'ouvriers français; les troubles de Marseille ont laissé des souvenirs pénibles, souvenirs agrémentés de coups de couteau et de coups qu'à Roanne, le fabricant qui se traitait la cause de troubles de cette nature assumerait une grave responsabilité, surtout en ce moment, où les ouvriers sont encore passablement irrités des *aménités* patronales.

Esperons qu'il n'en sera rien et que Brechard n'aura pas été assez malade pour se laisser du fiel et en faire jaillir du sang interventionnel.

A ce point, historique et esquisses.

Henry LAPPEYRE.

P. S. — Au dernier moment, je suis informé que les ouvriers se disposent à rentrer à l'usine Brechard; quelques uns y sont déjà rentrés aujourd'hui. Je n'ai pas à juger les décisions des ouvriers, je me borne à enregistrer les faits.

H. L.

Fédération de l'Est

Parti ouvrier, 42 rue — Troisième envoi du parti ouvrier de Lyon au comité de la grève de Roanne, 33 fr. produit des listes des souscriptions.

Pour la commission, F. GARNIER.

Sommaires reçus en dehors de la localité

Chambre syndicale des tisseurs de Lyon, 20 fr.; M. Lardiller du journal *le Citoyen*, 60 francs; 2e envoi Trades Union (Angleterre), 50 fr.; Cercle Travail et Progrès, de Chambéry, 25 fr.; Fédération de Roanne, 7 90; G. L. de St Etienne, 7 50; Syndicat des ouvriers passementiers de St Etienne, 10 fr.; Chambre syndicale tisseurs de la Seine, 60 fr.; Collecte faite au *St. Julien de la Loire* 33 fr.; Cercle d'études sociales de St Denis, 22 25; Les socialistes de Brest, 17 50; Massard du journal *le Citoyen*, 160 fr.; Cercle des Beaux Nourmains, 33 35; Du journal *le Nord*, de Paris, 60 fr.; De Roanne, 18 trimes versement de la Chambre syndicale des plâtriers peintres, 20 fr.

Les souscriptions et listes de souscription doivent être adressées au citoyen Michard, trésorier, rue de la Berge, 18, Roanne.

GREVE DES OUVRIERS CORDIERS

La grève continue.

Tous les ouvriers restent fermes dans leurs justes et légitimes revendications. Toute la corporation est convoquée d'urgence à la réunion qui aura lieu le 25 mars courant à 8 heures du soir, au siège social, grande rue de la Guillotière, 133.

Nous ajoutons nos plus grands remerciements aux ouvriers de la maison Ebiaine qui ont bien voulu nous prêter leurs concours.

Le secrétaire de la grève, L. MATHAY.

Nota. — Adresser les listes et les correspondances au citoyen Bourdon, trésorier, grande rue de la Guillotière, 133, au siège de la chambre syndicale.

LA GREVE DE MOIRANS

Chambre syndicale ouvrière des tisseurs et tisseurs de Moirans.

Pour éviter les fâcheux résultats que les manœuvres des patrons ont produit hier :

Pour éviter que les ouvrières soient à chaque heure du jour, émotionnées et dérangées inutilement sur un simple cancan emporté par les domestiques de leur maison.

Le conseil administratif a pris cette résolution à laquelle il donne toute la publicité nécessaire.

La chambre syndicale ne peut traiter avec les patrons que dans les conditions suivantes :

1° Le patron de l'usine reconnaît l'existence de la chambre syndicale;

2° Toute proposition doit être écrite et non verbale.

Elle est immédiatement, si elle est sérieuse, soumise à toutes les ouvrières de la corporation.

Si la majorité l'adopte, une convention sur timbre est rédigée d'un commun accord et revêtue de la signature du patron et de membres de la chambre syndicale.

Le règlement doit être discuté et révisé ainsi que le tableau des tarifs d'articles.

Plusieurs exemplaires de ces 3 pièces, régulièrement approuvées et signées, seront remis entre les mains des patrons et au bureau de la chambre syndicale.

Rien de valable ne peut être fait en dehors de la chambre syndicale; aucune communication ne peut avoir lieu sans avoir été signée des membres de son bureau et revêtue du timbre de la chambre.

Au dernier moment, nous apprenons qu'aucune offre sérieuse n'a été faite par les patrons. Les listes de souscriptions circulent dans le pays.

La grève des tisseurs et tisseuses de Moirans paraissent entrer dans une phase aiguë, nous avons prié notre ami et collaborateur Henry Lapeyre de s'y rendre aujourd'hui même.

A dater de demain, nous publierons chaque jour un compte-rendu de la grève.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

che prochain, en profitant de votre désarroi.

Electeurs de Tarare, oubliez vos petites dissensions de clocher et unissez-vous : Rappelez-vous qu'en ce moment, il s'agit du parti républicain, et que devant une question aussi grave, les intérêts particuliers doivent disparaître. Je crois pouvoir vous le dire, les républicains ont les yeux sur vous.

Henry LAPPEYRE.

THEATRE DE LOURVILLE

Angle des rues Money et Ste-Elizabeth

Tous les dimanches les représentations sont des plus brillantes. Dimanche passé un public nombreux assistait à la représentation du soir.

Malgré l'agrandissement du théâtre, beaucoup de personnes n'ont pu prendre place, Mlle Marie et Blanche continuent à recevoir des applaudissements bien mérités, comme juste récompense de leur travail.

Mlle Cécile, la charmante jongleuse, rapoite, elle aussi, de chaleureux applaudissements. M. Benoit, dans ses scènes de magistère, reçoit des bravos frénétiques dans la pose de la République.

Dimanches, trois grandes représentations, à 3 heures, 5 heures et 8 heures.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

ALCAZAR

Samedi, 25 mars 1882, dernière grande fête de nuit de la saison, pour les adieux d'Antony Lamotte au public lyonnais. Les nombreux amis du célèbre maestro populaire, tiendront à cœur de venir une dernière fois lui témoigner leurs bonnes et constantes sympathies que vingt-neuf années consécutives n'ont fait que rendre plus vives et plus solides.

voie hiérarchique, et que l'administration ferait procéder à une enquête.

La réclamation a été faite selon les désirs de l'administration, et à ce jour, les intéressés sont sans nouvelles de leur pétition.

M. le Maire pourrait-il nous dire pourquoi ce retard dans cette affaire, alors qu'à cette séance du Conseil, il avait promis qu'il serait donné immédiatement suite à cette réclamation.

Lundi, mardi et mercredi à en lieu à l'Hôtel-de-Ville un concours pour les fonctions de commis-rédacteurs et d'expéditionnaires employés dans les bureaux de la mairie de Lyon.

Sur vingt-cinq candidats qui se sont présentés pour subir l'examen, le jury, présidé par M. Gaillon, maire de Lyon, a déclaré admissibles aux fonctions de commis-rédacteurs : MM. Dayre et Bos, et à celles d'expéditionnaires : MM. Bruyère, Baule, Bonnier et Debiesse.

Les intéressés sont prévenus que le délai pour le dépôt à la préfecture, des demandes d'admission au concours des écoles d'Arts et Métiers, expire le 1er mai.

Pour être admis à concourir, les candidats doivent être Français et avoir l'âge de 15 ans au moins et 17 ans au plus, au 1er octobre.

Le ministre de l'agriculture et du commerce a déterminé l'époque des concours agricoles régionaux qui doivent avoir lieu pendant l'année 1882.

Voici la date fixée pour le concours intéressant notre contrée :

A Aubenas. — Du samedi 29 avril au lundi 8 mai, comprenant les départements de l'Ardèche, de la Loire, de la Haute-Loire, de la Lozère du Puy-de-Dôme et du Rhône.

L'effectif de l'armée étant encore plus élevé que ne le comportent les prévisions budgétaires, des congés temporaires continueront à être accordés aux hommes de

Hier, a été rendu, par la première chambre du tribunal civil, le jugement dans le procès intenté à la ville de Lyon, par les fabriciens des paroisses de St Just et St Georges.

Le tribunal, dans un jugement fortement motivé, s'est déclaré incompétent.

Un mariage qui ressemble à un dénoûment de conte de fée : Il y a une quinzaine d'années, M. Hébert, le peintre célèbre, faisait le portrait de la duchesse de Noailles. Il travaillait en même temps à un tableau de genre représentant une petite italienne d'une telle beauté qu'il semblait impossible qu'il en existât réellement une pareille. La duchesse le vit. — Comment avez-vous pu concevoir et réaliser cet idéal ? demanda-t-elle.

— Je n'ai fait que copier, répondit le peintre, et il présenta son petit modèle, qui était, en effet, aussi ravissant que le tableau. Les riches, dit-il en continuant à causer, rassemblent à grands frais les belles choses. Quel plus bel ornement pourrait-on rêver pour un salon que cette jeune fille si elle était bien élevée ? L'idée frappa la duchesse, et tandis que le tableau s'en allait dans la collection Reischold, à Ferrrières, le petit modèle, qui s'appelait Pasqua Maria, et que ses parents avaient volontiers cédé contre une certaine somme, entra chez Mme de Noailles.

Le tableau brûlé, en 1872, dans l'incendie du château de Ferrrières, mais Pasqua Maria a grandi et est devenue l'admirable fille que prometait d'être. Un anglais, plusieurs fois millionnaire, familier de la maison de Noailles, s'éprit d'elle, et malgré sa naissance infime, la demanda en mariage; il vient de l'épouser.

Comme vous voyez, c'est tout à fait le conte des fées où la beauté est placée sur le même pied que la fortune et où la plus belle fille est toujours celle qui épouse le roi.

Ces derniers jours on trouvait sur un tas de mâchefer, avenue du Château, la Guilletière, le cadavre d'un enfant nouveau-né.

A la suite d'une enquête, le commissaire de police du quartier a procédé à l'arrestation d'une femme, nommée Augustine Coët, revendeuse de son état. Savoisienne de naissance, âgée de trente-deux ans, et qui a fait des aveux complets.

Elle a déclaré avoir mis au monde, dans la nuit du 21 décembre, un enfant du sexe féminin.

Trop souffrante, dit-elle, pour faire un seul mouvement, elle avait laissé le nouveau-né dans son lit.

Enveloppé sous les couvertures, le petit être ne tarda pas, on le comprend, à être asphyxié, et quand la fille Coët put se lever, le lendemain, elle ne trouva plus qu'un cadavre.

Mlle le prit et le cacha dans sa pailasse. Le petit corps resta dans cet endroit jusqu'au mois de mars.

Les chaleurs étant venues, la pu-tréfaction apparut, et une odeur infecte se dégagait du cadavre.

Augustine Coët, voyant alors qu'elle ne pouvait plus garder ce corps chez elle, l'emporta dans un morceau de toile et alla, jeudi dernier, le déposer sur un tas de mâchefer, où il a été trouvé.

Telle est la déclaration faite par elle. Procès-verbal a été transmis au parquet, qui a donné l'ordre d'écrouer Augustine Coët.

Hier, à onze heures du matin, M. Emile Donnat, voitureur au service de M. Berger, demeurant à Sainte-Foy, passait près des ateliers d'Oullins avec une voiture attelée d'un cheval. A un moment donné, le cheval, effrayé, se met à reculer, et, malgré les efforts du conducteur pour le faire marcher en avant, cheval et voiture sont précipités dans la rivière d'Azeron.

Le conducteur n'a eu aucun mal, le cheval a été blessé aux jambes, la voiture a été brisée.

Il y a quelques mois, un accident semblable, mais plus grave, est arrivé au même endroit. L'administration municipale d'Oullins attend elle que quelqu'un se soit tué pour faire placer des rampes qui rendraient tout accident impossible.

Dans le courant de la journée d'hier des malfaiteurs ont pénétré, à l'aide de fausses clés, dans le domicile des époux Féra, rue de Séze, 37, au 4^e étage.

Ils se sont retirés en emportant divers objets représentant une valeur de 160 francs environ.

Plainte a été déposée.

On a écroué, sous l'inculpation de vagabondage, un enfant de 12 ans trouvé la nuit dernière couché sur la route de Saint-Simon à Vaise.

Interrogé, le pauvre petit a déclaré en pleurant qu'il est sans asile et sans ressources par suite de la mort de tous les siens.

Les passants qui traversaient hier, vers 8 heures, la place de la République ont été témoins d'un touchant incident.

Une pauvre jeune fille de 19 ans, atteinte d'aliénation mentale, la nommée Marie Poncet, trop pauvre pour surveiller tout elle était l'objet d'un vol d'un sac de l'Hotel Dieu, à peine vaine.

Par les soins de quelques citoyens dévoués, cette malheureuse a été malgré sa vive résistance, réintégrée à l'hospice.

Les habitants de la paisible commune de Soureix (Rhône) ont été attristés, avant hier, par un épouvantable accident dont ont été victimes, la nommée Marie Tabard, jeune mariée, et son jeune enfant, âgé de deux mois à peine.

Assise près d'un jeune enfant sur les bras, elle se prit tout à coup d'une violente crise d'épilepsie, et tomba dans le foyer ardent de la cheminée.

Aux cris poussés par la malheureuse, des voisins accoururent.

Le pauvre petit être, qui avait roulé dans le feu, avait cessé de vivre. Son corps était couvert d'atroces brûlures.

Malgré les soins empreints dans la femme Tabard a été l'objet, en dépit de la sauter.

La gendarmerie de St-Symphorien-sur-Coise a procédé hier à l'arrestation d'un manoeuvre nommé Jean Laurent, habitant Saint-Martin-en-Haut, sous l'inculpation d'attentat à la pudeur.

La victime de cette brute est une pauvre idiote qui vit chez ses parents et qu'on avait laissée seule avec deux petites filles, dont la présence n'a nullement arrêté Jean Laurent dans l'exécution de son crime.

Ce misérable a été écroué hier matin à la prison Saint-Paul, à la disposition de M. le procureur de la République.

Un groupe d'anciens mobiles du Rhône, ont l'honneur de venir informer qu'ils donneront une réunion publique le samedi 25 courant, dans la salle des délibérations de la mairie du premier arrondissement, de 8 heures à 10 heures du soir, à seule fin de s'entendre pour se former en société fraternelle, pour pouvoir acheter chaque année, quelques couronnes en mémoire, à nos frères d'armes, morts pour la France en 1870-1871.

Les délégués : E. DELBAY, ex officier; GUICHARD, ex-clairon; FUMY, ex mobile; FOUSSIER, ex mobile; ROYER, ex mobile; COVATIS, ROCHER, SILVY.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Bulletin du 23 mars 1882

NOMBRE	France	Etranger	Total	Poids
Org.	143	20	163	5280
Tra.	3	6	9	276
Gr.	13	13	26	5775
Div.	3	3	6	180
Lat.	3	3	6	180
Total	165	45	210	6300

1 Org. 143 20 163 5280
10 Tra. 3 6 9 276
100 Gr. 13 13 26 5775
10 Div. 3 3 6 180
10 Lat. 3 3 6 180
40 Total 165 45 210 6300

Ballots condit. depuis le 1^{er} du mois. 3112
Ballots pesés depuis le 1^{er} du mois. 1500

TRIBUNAL

Tribunal correctionnel de Lyon
Nous avons signalé en son temps, l'arrestation de ces marchands de fausses nouvelles dont la plupart des journaux de Lyon ont été victimes.

Ces individus, au nombre de trois, les nommés Darilly, Chevalier et Reynaud, avaient troqué leurs noms véritables contre des noms fantaisistes, empruntés à un roman célèbre d'Alexandre Dumas père. Le premier s'appelait Athos, le second Porhoos et le troisième Aramis.

L'instruction a relevé contre ces trois mousquetaires des vols nombreux qui dénotent de leur part une rare audace. Athos Aramis, ou plutôt Darilly et Chevalier, ont été écroués chez M. Damour, avoué.

Quant à Aramis Reynaud, ancien surmarchand des postes, il est accusé de détournements nombreux qui motivent son renvoi devant les assises, à l'expiration de sa peine correctionnelle. Cette peine a été pour des trois prévenus de six mois de prison.

AVIS AUX AMATEURS
La rixe qui a éclaté à Perrache le 18 janvier dernier, a eu son dénoûment hier devant la police correctionnelle.

Le nommé Bardin, auteur de cette agression a été condamné à 30 jours de prison pour coups et blessures.

DÉPARTEMENTS

RHONE
ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES MUNICIPALES DU 26 MARS
Les électeurs de la commune de Givors sont invités à la réunion publique qui aura lieu vendredi 24 courant, à 8 heures du soir, salle du Théâtre au Canal.

ORDRE DU JOUR
Elections municipales.
Le comité démocratique : CHARLES DAVOINEZ, FERNAND MARIUS, COMBAUX, FRANCK BLANG.

LOIRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 mars 1882
Saint-Etienne. — Hier soir, le Conseil s'est réuni; dix-neuf membres étaient présents; il a approuvé les comptes de valeurs concernant les balayages et les chiens.

Une proposition a été donnée à la délibération des hospices, qui a arrêté le prix du traitement des militaires.

Le Conseil s'est occupé superficiellement de l'établissement d'un troisième bureau de postes et télégraphes.

Leur absence, à cette assemblée ne pourra que retarder les opérations de la société, les secours après décès ne pouvant être donnés qu'après la constitution du bureau définitif.

Tout adhérent qui se fera inscrire avant ou pendant cette réunion, jouira des avantages de membre fondateur.

On peut se faire inscrire dès aujourd'hui, chez les membres de la commission provisoire :
Fouilloux, rue Vignette, 26 et 27.
Bernard, économiste des hospices, place Croix-de-Beaujeu.
Dumas, secrétaire de la mairie de Saint-Julien.
Pichon, Place Saint-Antoine, 4.
Saint-Etienne, cours d'Alexis, maison Decour.
Vassalle, place Notre-Dame, 9.
Quemur, rue de la Rive, 42.
Grosse, Grande-Rue, 13.
Gasson, cours d'Alexis, maison Chauvaneau.

La Société la Prévoyance a pour but d'assurer aux héritiers d'un sociétaire, lors de son décès, un capital pouvant s'élever à mille francs, en versant un franc par an et un franc au décès de chaque sociétaire.

Toutes les personnes inscrites avant la dernière réunion du 5 mars courant, devront, pour faire partie de la Prévoyance, se faire inscrire de nouveau après avoir retiré leur cotisation chez M. Fluchaire, membre démissionnaire de la commission, détenteur de toutes les sommes versées qu'il a refusé de remettre à la commission provisoire.

Rive de Gier. — Chambre syndicale des ouvriers du bâtiment. — Les ouvriers maçons-cimentiers, plâtriers-peintres, tailleurs de pierre, charpentiers, menuisiers, serruriers, ferblantiers zingueurs et couvreurs, sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 25 courant à 7 heures précises, au local des syndicats réunis, rue Vieille-des-Verchères.

ORDRE DU JOUR
Discussion des statuts.
L'importance de cette réunion, tous les ouvriers soucieux de leurs intérêts sont priés d'y assister.

Pour la commission exécutive :
Le secrétaire, DUBREUIL.

ATTAQUE NOCTURNE
Roanne. — Hier mercredi, le nommé Devarenne, blanchisseur, âgé de 65 ans, se rendait à son travail, à 2 h. 1/2 du matin, lorsque, devant la place Saint-Etienne, il fut secoué par deux individus qui lui demandèrent l'heure.

Devarenne leur répondit de regarder le cadran de l'église et continua son chemin; mais, rue Bel-Air, les deux malfaiteurs, qui l'avaient suivi, se précipitèrent sur le malheureux, et, pendant que l'un le serrait à la gorge, le second se mit en devoir de le dévaliser.

Attaqués par la victime, les agresseurs jugèrent prudent de prendre la fuite et, dans leur empressement, n'emportèrent que la chaîne, la montre, par un heureux hasard, avait été détachée par une trop brusque secousse.

On peut juger de l'audace de ces malfaiteurs en pensant qu'ils prennent pour théâtre de leurs exploits une des rues les plus fréquentées de la ville.

Devarenne a porté plainte immédiate devant M. le commissaire de police.

ISERE
LE COURS BERRIAT ET LES HALLES
Grenoble. — Le conseil municipal de notre ville s'est réuni hier sous la présidence de M. Bourdier, maire.

La question de la halle a été résolue. Ce lieu monument sera livré à l'Etat trois mois après la cessation des travaux militaires, mais une chose est certaine, c'est que l'Etat ne pourra pas reconstruire la halle. Un certain nombre de conseillers municipaux désiraient qu'elle soit reconstruite sur la place du lycée, d'autres ont désigné la place Vaucanson, mais aucun, jusqu'à présent, n'a mis en avant une solution pratique et juste.

Les habitants du cours Berriat, depuis de longues années demandent des améliorations et lors des élections municipales tous les candidats avaient promis leur concours pour défendre les intérêts de ce quartier qui compte aujourd'hui près de 10,000 habitants.

Nous demandons donc que les nouvelles halles aux grains soient établies au cours Berriat, persuadé que cette décision serait un acte de justice pour les nouveaux quartiers de la ville de Grenoble.

DISPARITION
Le nommé Sibille Henry, ouvrier gantier, âgé de 30 ans, a quitté son domicile dans la journée du 16 mars dernier et n'a plus reparu.

Cet article portant atteinte à la cause des grévistes roannais, la chambre syndicale des ouvriers en chaussures de Roanne et du Bourg-de-Péage, croit de son devoir de protester énergiquement contre ces injures portées à la cause des travailleurs.

SUICIDE D'UN SOLDAT
Hier, vers 9 heures du soir, un soldat du 24^e de ligne en garnison à Roanne, s'est présenté à l'hôtel Loire, place Jacquemard, et a demandé à souper dans sa chambre.

Après avoir fait un succulent repas, il appela l'hôtelier et paya sa note.

A peine était-ce sorti de sa chambre qu'on entendit une forte détonation. Le militaire venait d'essayer de se suicider.

M. Dugat-Estublier, commissaire de police, accompagné de l'agent de police Dumars, se rendit à l'hôtel et fit enfoncer la porte de la chambre.

Il trouva le malheureux encore assis devant la table, sa tête appuyée sur ses bras gauche.

Il ne s'était que blessé. Interrogé sur les motifs qui l'avaient poussé à tenter de se tuer à ses jours, il répondit qu'il était uniquement parce que ses chefs lui avaient refusé une permission.

BOURSE DE PARIS
Du 23 mars 1882

500 Francs	83 15	Union génér.	...
500 Amort.	84 27	Crédit de St.	...
500 Id.	84 27	Foncières lyo.	...
500 Francs	117	Banque otto.	750
500 Italien	95 15	Banq. autric.	515
500 Turc	...	Banq. hongr.	...
500 Egypte	385	Lombard	504
500 Espagne	...	Saragosse	535
500 Portugal	...	Nord-Esp.	625
500 Mexique	...	Suez	2430
500 Indes	...	Paris-Lyon	1737
500 Chine	...	Mobilier esp.	690
500 Japon	...	Consolidés	401 5/16

BOURSE DE LYON
Du 23 mars 1882

500 Francs	82 95	Suez	...
500 Amort.	81 25	Foncières lyo.	580
500 Id.	81 25	Ville de Lyon	94 25
500 Francs	116 80	Vil. Paris 69.	402 50
500 Italien	89	Vil. Paris 71.	394 50
500 Turc	...	Rhône-et-L.	...
500 Egypte	...	Crédit Lyonn.	...
500 Espagne	...	Dom. St. E.	...
500 Portugal	...	Gar de Lyon.	...
500 Indes	...	Gaz St.-Et.	...
500 Japon	...	F. Terrenoir	450
500 Chine	...	L'Horloge	...
500 Mexique	...	Le Croquet	1680
500 Indes	...	Acier. Marin.	...
500 Japon	...	Mines Loire.	338
500 Chine	...	Montrambert	925
500 Japon	...	St-Etienne	...
500 Chine	...	Rive-de-Gier	68
500 Japon	...	Roche-Firm.	...
500 Japon	...	Cie Abatavia	...

Tribune publique
Le Réveil lyonnais étant absolument indépendant, notre tribune publique est ouverte à tous les documents républicains. Mais, il va sans dire, que cela n'engage en rien la ligne politique du journal.

Monsieur le rédacteur en chef, J'ai recouru à votre bienveillance pour la publication de la lettre suivante. Je communique ma pensée à mes collègues. Puisqu'il faut profiter de chaque fait, j'attends la réponse et les actes.

Je reste à la disposition de mes collègues pour les communications.

Messieurs les Conseillers,
Je viens de lire le Bulletin mensuel du mois de février, concernant la situation perenne et financière de la Société. Ce bulletin étant un objet de propagande, attendu qu'il est affiché dans des établissements publics, je constate que dans la série des écrits publiés par le conseil depuis le commencement de l'année sociale, il faut toujours observer celui de surcharge.

En effet, quel mobile vous pousse, quel intérêt avez-vous de maintenir comme membres inscrits ou actifs, les 2,387 sociétaires réduits au décès depuis le mois d'avril 1881, sur la totalité de 8,233 que vous donnez. Ma réalité, il n'y a donc que 5,846 sociétaires, et sur ce chiffre il reste à déduire les sociétés sœurs réduites au décès dans le courant de l'année sociale, dont le nombre est assez élevé.

Décidément, les mathématiciens qui rédigent ce bulletin possèdent un pouvoir surnaturel, celui de faire coïncider les morts.

Je ne puis donc les considérer comme des disciples de la météorologie.

comme un jeu, puisqu'il y a variation dans les bénéfices de quinzaine en quinzaine.

Mais comme vous avez que vous avez péché dans l'intérêt général, et que vous n'avez pas eu de chance, vous feriez bien d'aller (les financiers), à Monaco; là, votre dévotion disparaîtra peut-être pour l'intérêt général.

Je conclus que s'il vous reste encore quelque chose qui bat sous la manelle gauche, vous ouvrirez le livre de l'histoire; là, vous y trouverez le nom du pilori, auquel sont attachés ceux qui violent les constitutions.

Je crois, pour ma part, que la nôtre a été assez longtemps victime de tous les délits énoncés dans ma présente et en attendant votre réponse, puisqu'il faut protester ou vous avertir à chacun de vos actes, je suis à me demander si c'est moi qui suis coupable de dévoiler à mes collègues le péril qui menace l'existence de notre société, ou si c'est vous qui avez compléssé légalement votre mandat.

Recevez mes civilités et à bientôt.
PAYMANS, sociétaire,
102, rue Moncey.

BULLETIN OUVRIER
Ouvriers serruriers. — Une réunion privée aura lieu dimanche 26 courant, à deux heures et demie du soir, chez le citoyen Peysson, café du Jura, rue Tupin, 25.

ORDRE DU JOUR
1^e Cotisations. — 2^e Questions diverses. Le secrétaire, BOMPARD.

Chambre syndicale des ouvriers chevronniers, maroquiniers, mégissiers de la ville de Lyon et de la banlieue. — Appel aux travailleurs. — Citoyens, conformément à la décision prise en assemblée générale, relative à l'élaboration d'un tarif, et soumis à MM. les patrons, et ayant pu recevoir de réponse définitive, vous êtes invités à une réunion générale de la corporation, qui aura lieu samedi, 25 mars, à huit heures précises du soir, chez Célerier, rue Sainte-Elisabeth, 168.

ORDRE DU JOUR
1^e Décision à prendre au sujet de la non-réponse des patrons. — 2^e Questions diverses. Tout citoyen soucieux de ses intérêts, devra se faire un devoir d'assister à cette réunion importante où vont se discuter les moyens qui pourront arriver à la juste revendication de nos droits.

La Commission.
Les portes seront rigoureusement fermées à 8 heures et demie précises. Ceux qui n'auront pas de lettres en trouveront à la porte.

MM. les patrons et contre-maîtres sont invités à la réunion.

Ouvriers charpentiers. — Tous les membres de la corporation, soucieux de leurs intérêts, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le 25 courant, à 8 heures du soir, chez M. Célerier, rue Sainte-Elisabeth, 168.

ORDRE DU JOUR
Rapport et compte-rendu du bal du 19 mars. — La commission d'organisation.

Cordonnerie lyonnaise. — Tous les ouvriers de ladite corporation qui appartiennent à la troisième section, comprise des Terreaux à Caluire, Serin et Saint-Clair, sont convoqués à une réunion privée qui aura lieu le dimanche 26, à deux heures du soir, café Verné, rue de Séze, 6.

Citoyens,
A la veille de la lutte, il est nécessaire que les champions mettent en pratique cette maxime : L'union fait la force.

Pour la section :
GONNADON.

Pailleurs de Lyon. — La commission du bal de l'année dernière a l'honneur d'inviter à la réunion générale qui aura lieu salle de l'Alcazar le lundi 27 mars, à huit heures du soir.

Cette réunion a pour but d'assurer le succès de cette fête de famille, qui a le mérite d'être autant utile qu'agréable. La réussite des dernières années fut un devoir aux organisateurs de ne rien négliger pour recevoir dignement nos membres invités, qui, par leur présence, relèveront l'éclat de cette réunion intime.

ORDRE DU JOUR
Rendement du compte financier de l'année 1881; nomination de la commission du bal pour l'année 1882.

Demande d'emploi
Un jeune homme, de 27 ans, muni des meilleurs certificats, ayant travaillé au chemin de fer, demande un emploi de chauffeur. S'adresser rue Mollière, 123, à M. Chavallier.

Un homme marié pouvant fournir des bons renseignements, connaissant la culture jardinière-floriste de son état, désire trouver une place dans une maison de campagne. Appointements fixes. S'adresser chez M. Moutte, 45, rue des Asperges.

Offre d'emploi
On demande un bon ouvrier lithographe et un bon graveur chez M. S. Pelletier, 93, cours Lafayette.

SOUSSIONS
Grève de Villefranche
Pour les victimes de la grève, 2 fr.
Monument Favier
Versé par le citoyen X., 2 fr.

Dimanche 26 Mars
PARTOUT
MARAT
on les HÉROS DE LA RÉVOLUTION
GRAND ROMAN PATRIOTIQUE
Par LÉO TAXIL et J. VINDEZ
Deux livraisons illustrées à 10 cent.
par semaine
MARAT on les HÉROS DE LA RÉVOLUTION
La 1^{re} Livraison GRATUITE
Dépôt central : HÉLÉN, 1, rue de Jussieu
LYON

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

Capital : 200 Millions

Réserves : 80 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CRÉDIT LYONNAIS bénéficie en ce moment

5 %	sur tous à échéance, à	2 ans.
4 %	id	18 mois
3 %	id	1 an
2 1/2 %	ou id	6 mois
2 %	id	3 mois

1 % à l'argent remboursable à vue

MALADIES DES FEMMES

Les dérangements et faiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris par le plus grand remède de cas, par l'emploi seul de la **CAUSE PUY-LAURENT**, bandagiste, 8, rue de la République et sur les dérangements et faiblissement du système nerveux.

SOCIÉTÉ STEPHANOISE

DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS
St-Etienne, rue de Noy, 5
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Ouverture de comptes de chèques à disposition. — Délivrance de bons à échéance fixe. — Ouverture de comptes courants. — Paiement et encaissement des effets de commerce. — Délivrance de lettres de crédit. — Avances sur titres. — Dépôts de titres, encaissement de coupons, versements sur appel de fonds, souscriptions.
Ordres de Bourse.
Services spécial pour la Caisse de Réserve.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

TENU PAR
Mme Vve YVERNAT
3, rue Vieil-Genève (St-Georges) angle de la rue du Docteur, Lyon
Fession pour les Dames enceintes
Chambres indépendantes
Soins intelligents et discrétion
Consultations
Prix Modérés
Connait l'Allemand

VÉRITABLE EAU DE BOTOT

Unique Dentifrice approuvé par L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

POUDRE DE BOTOT

Dentifrice au Quinquina
ENTREPÔT A PARIS : 229, RUE S-HONORE
Dépôt : 48, boulevard des Italiens et chez les principaux commerçants

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 120 millions de francs
Siège social, 16, rue Le Peletier, Paris

Les bureaux de la succursale du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS, à Lyon, sont transférés

Rue de la République, 19

Angle de la rue de la Bourse

BUREAUX AUXILIAIRES :
A. Boulevard de la Croix-Rouge, 159.
B. Place du Pont, 8, Guillotière.

GUÉRISON radicale des Maladies de la peau, dartres, eczéma, des affections récentes et anciennes, par l'Extrait de Salsepareille de la pharmacie LANGLADE, rue Thomassin, 8. — Consultations gratuites tous les jours.

VOS CHEVEUX ne tomberont plus si vous avez le soin de vous servir de la **Pommade cheveline Kamogino** qui en favorise la croissance, les fait repousser lors même que le bulbe aurait été désorganisé. On voit journellement les cheveux repousser à force que les personnes qui font usage de la **Pommade cheveline** pour leur toilette, elle fait disparaître les pellicules grasses et farineuses de la tête tout en donnant de la souplesse et du brillant à la chevelure qu'elle parfume agréablement. — Le pot, 2 fr., le demi-pot, 1 fr. 25. Envoi contre timbre-poste, 30 cent. en sus. — Dépôt à Lyon, Buzot, pharmacien place St-Pierre, 1 ; à Montélimar, Brun, pharmacien ; à Saint-Etienne, pharmacie Delpy.

AVIS AUX OUVRIERS

Cabinet de consultations médicales gratuites, tous les jours de 1 h. à 3 h., rue Ferrandière, 27.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS
rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse Farine de santé, dite :

REVALESCIERE

De BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipations, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhées, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueur, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancoles, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 400,000 cures, y compris celles de M^{me} la duchesse de Castile, lord Stuart, de Desles, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure n° 9374. — Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. — LÉON PAVLON, instituteur à Eynacques (Haute-Vienne).

N° 63,476. — M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, de nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure n° 93,636. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans, d'épouvantables souffrances de vingt ans,

Oppressions les plus terribles. A ne pouvoir plus faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec de maux d'estomac jour et nuit des insomnies horribles. BORREL, née Carbonnetty, rue du Balay, n° 14.

Cure n° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du médecin, la **Revalescière**, qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé. — J.-G. DE MONTANEY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 35 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi la **Revalescière chocolatée** en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — **Biscuits antidiabétiques de Revalescière** en boîtes de 4, 7, 16 et 26 fr. — Envoi franco contre bon de poste. Dépôt partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Évitez toute substitution frauduleuse.

L'ÉCHO VINICOLE

Journal de la production et du commerce des Vins

Paraissant à LYON, LE DIMANCHE
Ce journal se recommande au commerce des vins spiritueux par l'exactitude et l'importance des renseignements qu'il publie chaque semaine de tous les principaux centres vinicoles.

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an. Adresser les demandes d'abonnement à M. A. GODARD, administrateur-gérant, quai de la Guillotière, 6, et rue de Bonnel, 7 à Lyon.

CALORIFÈRES AMÉRICAINS

RATHBONE SARD & Co
Agence et magasin de vente :
31 - rue Franklin - 31
LYON

Quatrième Année

LE COURRIER DU COMMERCE

Journal des Halles & Marchés

Donnant la cote des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles et Produits divers.
Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Meuniers, Grainiers, Scieriers et Epiciers, sur

LE COURRIER DU COMMERCE

Paraissant à Lyon
Le Samedi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Rides, Farines et autres céréales de tous les pays. Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'étranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.

Toutes les informations en Commerce de Commerce sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

LANGUE ANGLAISE

M. HOLL, Professeur
LYON rue d'Algérie, 20 - 31^e Année.

Imprimerie du Progrès, 10, rue de la République

SANS INJECTION NI MERCURE
Dr FILLON, guérit rapidement
MALADIES SECRETES
Consultations tous les jours, de 8 à 5 h.; gratuites de 5 à 7 h.
Rue Croix, 15, Lyon
CORRESPONDANCES

DÉPURATIF DU SANG

Le sirop concentré de Salsepareille QUET agit sur toutes les maladies contagieuses : Dartres, Syphilis, Ulcères, Goutte, Rhumatismes, Douleurs, Goutte, Démangeaisons, toutes les acutés des humeurs, etc. agit en etc., etc. Ce médicament agit sur toute saison et dispense de saigner. — A Lyon, à la pharmacie QUET, rue de la Préfecture, 5. Dépôt à St-Etienne, pharmacie Didier, rue de la République, 5.

A VENDRE

D'occasion, une TABLE en noyer verni, de 24 couverts, à un pied.

S'adresser à M. PONTAINE, tapissier, 2, rue du plat.

Avis de Dettes

M. Brunet, cours Vitton, 65 prévient le public qu'à dater de ce jour il ne reconnaît aucune dette contractée par Catherine Perret son épouse, qui a quitté le domicile conjugal.

Acquisition de fonds

Mlle Elisa Luthi, demeurant rue Pradier, 1, à Genève (Suisse) ayant acquis de Mme veuve Jourda, née Louise Besse, le fonds d'hôtel dit Saône et Loire, à Lyon, rue Thomassin, 16; adresse dans les dix jours sous peine de forclusion les réclamations à ladite demoiselle Elisa Luthi.

PERDU

Chiennette terre-neuve, la ramener à l'adresse du collier ou à Mailhan, 24 et 26, rue des Passants. Récompense.

INJECTION BARRAJA

vraie infallible
Seule et unique au monde guérissant les maladies secrètes les plus invétérées. — Prix, 4 fr.
Cours Lafayette, 115, Lyon

MAISON PELLERIN-BARDIN

LYON - 41, Cours Morand - LYON

SPECIALITÉ

COSTUMES D'ENFANTS

Bandes et exécution de Broderies

LINGERIE CONFECTIONNÉE

Frousseaux & Layettes

UN COMPTABLE

Disposant de quelques heures par semaine, depuis huit heures du soir, désire les utiliser. S'adresser ou écrire à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, sous le n° 1938

CHAPELLERIE

Maison RIVIER succurs
Fondée en 1848
41, rue Centrale, et rue de l'Hotel de Ville, 80
PRINX FIXES

M^{lle} CHEVALLIER

Sage-Femme de 1^{re} Classe
tient des pensionnaires, rue de l'Arbre-Sec, 31, au 1^{er}
LYON

60 ans de succès

BAUME détruisant vite et sans danger tous les cors aux pieds. Dépôt à Lyon chez le concierge du Palais-du-Commerce, place de la Bourse.

EMPUISSEMENT STÉRILITÉ

de la femme traitées par le docteur égyptien St-Charles, à Genève. Nombreuses attestations. Ecrire franco et joindre timbre 25 c. pour recevoir conditions et prix.

J'OFFRE

de faire gagner au moins 12 fr. par jour, sans quitter son emploi, et 30 fr. en voyageant, pour faire connaître un article unique sans précédent, très sérieux. S'adresser à M. de Boyères, 59, rue Boileau, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

A VENDRE

ou à Louer
BELLE PROPRIÉTÉ
GLOSE DE MURS
Comprenant Pré, Jardin, Vigne et Maison d'un étage
Située à Brindas, hameau du Gourd

S'adresser à M. BENOIT, au Gourd.

UN JEUNE HOMME

COMPTABLE
ayant voyagé pour fabrication de liqueurs, désire une place dans une maison de commerce. — S'adresser aux initiales AC 235, poste-restante (Bellecour). Bonnes références.

EN VENTE AUJOURD'HUI
Dans tous les Kiosques et chez tous les Marchands de Journaux

LE
JOURNAL DE GUIGNOL ILLUSTRÉ

Le Public a compris que le « Journal de Guignol Illustré » est bien le vrai, le seul organe de Guignol cher aux Lyonnais.

On le reconnaît à son Patois si exact et à ses Dessins si spirituels.

Voir dans le Numéro de ce Jour
GNAFRON AMBASSADEUR

Le demander dans tous les kiosques de la ville

A TOUT LE MONDE J'ENVOIE GRATIS
L'indication d'une formule infallible pour guérir ou soigner les troubles récents, ainsi que ceux devenus chroniques et réputés incurables, fissent-ils vieux de 80 ans. — EYMEN, à Vienna (Autriche)

66 pour 100 de REVENU PAR AN
LIRE MYSTÈRES DE BOURSE
Livre traitant de la BANQUE et de la BOURSE (Bourses étrangères). — Capital : 20 millions de francs.
PARIS - 7, Place de la Bourse, 7 - PARIS

EN VENTE
A l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort
ET A SES SUCCURSALES (SAINT-ÉTIENNE, 6, rue Sainte-Catherine. GRENoble, place Grenette, passage Teisseire.

BILLETTS DE LA LOTERIE

Autorisée par arrêté ministériel du 13 Octobre 1881
En faveur de l'Association de Secours mutuels des Artistes dramatiques

PRIX DU BILLET : 1 FRANC
PRIX DU BILLET : 1 fr. — A dater du 1^{er} AVRIL, 1 fr. 15 c.

400,000 FRANCS DE LOTS
PAYABLES EN ESPÈCES
Un million six cent mille billets

GROS LOT: 100,000 FRANCS
2 lots de 50,000 fr. — 2 lots de 25,000 fr. — 5 lots de 10,000 fr. — 50 lots de 1,000 fr. — 100 lots de 500 fr.
Au total 169 lots formant une somme de QUATRE CENT MILLE FRANCS

Envoi franco contre le prix des billets et 25 cent. en sus, en timbres ou en mandat-poste pour 5 billets; de 5 à 10 billets, 50 c. en sus, et de 10 à 20 billets, 75 c. en sus

40^e Année
MAISON D'ACCOUCHEMENT
Lyon, 22 et 24 rue Bellecordière, Lyon
Tenue par M^{me} PARADIS
Sage-Femme de 1^{re} classe de la Faculté de médecine de Paris
RECROIT DES PENSIONNAIRES, PLACE LES ENFANTS
M^{me} PARADIS reçoit tous les jours, de une heure à cinq heures, rue Bourbon, 2 (angle de la place Belle-cour), les dames malades, stériles ou enceintes qui désirent la consulter.

PILULES BRITANNIQUES
Les pilules sont purgatives, dépuratives, apéritives, anti-bilieuses, anti-glaireuses, fondantes, anti-apoplectiques.
Lire l'instruction qui est dans la boîte. N'exigent aucun régime.
Les pilules se vendent par boîte de 2, 3 et 5 fr.
"PRO" Pharm. Savoret, 40, place du Pont (Guillotière) et dans toutes les bonnes pharmacies. — Envoi par la poste.

LISEZ LE GUIDE FINANCIER Cette libre et indépendante du marché en Banque (valeurs non cotées) paraît le jeudi, adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande, 40, rue Drouot, Paris.

EN VENTE
à l'Agence V. FOURNIER
LYON - 14, Rue Confort - LYON
BOTTIN GÉNEVOIS & SUISSE
pour 1882
6 francs l'Exemplaire relié

EXPRESS-GRAPHIC PERFECTIONNÉ
Pierre Lithographique Artificielle
donnant des centaines de copies d'un écrit ou dessin à l'encre noire indélébile. Le plus rapide et le plus simple de tous les systèmes d'impression.
N° 1 in-octave 25 x 16 ordinaire 7 fr. Perfectionné 20 fr.
N° 2 in-quarto 20 x 24 encr. 12 fr. encr. noire 25 fr.
N° 3 in-8 35 x 25 violet 15 fr. indélébile 30 fr.
N° 4 in-folio 45 x 30 id. 20 fr. id. 35 fr.
L'Express-Graphic complet, renfermé dans une jolie boîte en bois, est expédié franco en gare contre un mandat-poste correspondant au numéro.
E. CRÉ, 10, quai de l'Hôpital, au 2^{me}, LYON

Timbre-Caoutchouc
ANCIENNE MAISON LEFÈVRE
144, Boulevard de la Croix-Rouge, 144
C. THIVOLLET Successeur
Lyon - 87, Cours de la Liberté - Lyon

TRAMWAYS & OMNIBUS
DE LYON
Affichage dans les diverses Voitures, Bureaux et Echoppes de la Compagnie
S'adresser, pour traiter, à l'Agence de Publicité V. FOURNIER, 14, rue Confort, LYON